Envoyé en préfecture le 16/01/2023

Reçu en préfecture le 16/01/2023

Publié le

ID: 030-213000284-20230111-2023\_01\_39-DE

## Ville de Bagnols-sur-Cèze Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 2023-01-39 du Conseil municipal Séance du 11 janvier 2023

\*\*\*\*\*

Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 05 janvier 2023
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 25
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 6
Nombre de Conseillers municipaux absents : 2

L'an deux mille vingt-trois, le 11 janvier à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michel CEGIELSKI, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Nicole SAGE, Fatiha EL KHOTRI, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Marilyne FOURNIER, Claude ROUX, Alain POMMIER, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Thierry VINCENT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration: Michèle FOND-THURIAL procuration à C. BAUME, Christine MUCCIO procuration à P.BERTHOMIEU, Sandrine ANGLEZAN procuration à J. C. REY, Sylvain HILLE procuration à C. BOISSEL, Pascale BORDES procuration à A. POMMIER, Olivier WIRY procuration à T. VINCENT

Conseillers municipaux absents : Mourad ABADLI, Audrey BLANCHER

Secrétaire de séance : Carine BOISSEL

Envoyé en préfecture le 16/01/2023

Reçu en préfecture le 16/01/2023

Publié le

ID: 030-213000284-20230111-2023\_01\_39-DE

## Objet : approbation du principe de modification de l'emplacement d'une partie de l'Allée du Docteur Schweitzer

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment en ses articles L. 2122-21 et L. 2241-1,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le projet de modification de l'emprise de l'Allée du Docteur Schweitzer réalisé par le Cabinet de géomètres-experts CARTA et MORIN,

Considérant que pour faire suite à la demande du commerce riverain de sécuriser son accès, il convient de procéder à un déplacement de l'emprise de cette allée,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 4 janvier 2023,

## Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le principe de projet de modification d'une partie de l'Allée du Docteur Schweitzer, selon le plan annexé,
- d'approuver que la Commune restera propriétaire dans un premier temps de la parcelle détachée et numérotée depuis l'Allée du Docteur Schweitzer non parcellisée,
- d'approuver que le nécessaire soit fait auprès du service des impôts fonciers pour demander la création et la numérotation des parcelles extraites du domaine non parcellisé de la Commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué à l'Urbanisme, à signer les actes à intervenir et tous documents se rapportant à cette affaire.

Le Maire

lean-Yves CHAPELET

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 11 janvier 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le 16 janvier 2023 et publié le 16 janvier 2023